

CONSEIL SCIENTIFIQUE REGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL DE LA REUNION

AVIS CSRPN N° 2019-15

AVIS DU CSRPN DE LA REUNION

Protocole de collecte de données naturalistes reptiles du SINP de La Réunion

RÉUNION PLÉNIÈRE DU 19 DÉCEMBRE 2019

Pétitionnaire: DEAL Réunion, NOI

Contexte et objet de la demande :

Le Système d'information sur la nature et les paysages (SINP) vise à fluidifier la mise en partage des données naturalistes afin de faciliter les actions de conservation ou de prise en compte du patrimoine naturel dans l'aménagement du territoire. Impulsé par le ministère en charge de l'environnement au niveau national et les DEAL/DREAL au niveau régional, il repose sur la mise en place progressive d'organisation, d'outils et de référentiels, aux niveaux national et régional.

Ces outils peuvent concerner chaque étape de la vie d'une donnée, en particulier la phase de collecte. Cette phase présente un enjeu important car le soin qui lui est apporté par les observateurs conditionne souvent la qualité finale de la donnée et les utilisations qui pourront en être faites. C'est le cas en particulier pour les données destinées aux études d'impacts, qui doivent permettre de répondre a minima à la question «tel taxon fréquente-t-il la zone d'étude ?».

Dans ce cadre, les têtes de réseau du SINP peuvent proposer des outils méthodologiques destinés à améliorer la qualité des données. L'association Nature Océan Indien (NOI), tête de réseau du pôle «reptiles et amphibiens» a proposé un guide méthodologique relatif aux inventaires et prospections ciblées sur ce taxon : « Méthode de collecte de données de terrain pour l'herpétofaune de l'île de La Réunion à destination du SINP 974 ».



CONSEIL SCIENTIFIQUE REGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL DE LA REUNION

Remarques préalables :

Ce guide présente une méthode de collecte de données de terrain pour l'herpétofaune de l'île de La Réunion. Il s'adresse aux professionnels et a vocation à être largement diffusé au niveau local, en particulier à destination des bureaux d'études.

Le guide précise les méthodologies d'inventaire : matériel de terrain nécessaire, récolte de témoignages, positionnement des unités d'échantillonnage, prospection d'une unité d'échantillonnage, et la récolte des données opportunistes. L'effort d'échantillonnage surfacique et/ ou temporel nécessaire est bien précisé.

Il a été soumis pour avis au MNHN et est actuellement testé sur le terrain par des naturalistes.

Le document est clair. Il semble utile d'ajouter qu'en ce qui concerne *Calotes versicolor* et *Furcifer pardalis*, espèces diurnes, la recherche de nuit avec une lumière peut être intéressante à utiliser.

Avis final du CSRPN:

Avis du CSRPN: (adopté à l'unanimité)

Le CSRPN valide le protocole de collecte de données naturalistes reptiles et propose les modifications suivantes :

- préciser dans le titre du document qu'il concerne la collecte de données de répartition
- ajouter la possibilité d'utiliser la lumière pour une recherche nocturne de certains reptiles diurnes (*Calotes versicolor, Furcifer pardalis*)
- ajouter en annexe les clés de détermination (geckos nocturnes et diurnes)

Fait à Saint Denis, le 10 février 2020

Le Président du CSRPN

Roland TROADEC